

L'ITINERANCE INTERNATIONALE

ADOU Josephine,
**Vice-présidente Commission
d'étude 3 et du Groupe Régional
pour l'Afrique**

Praia, Sao Tomé et Príncipe du 2 au 3 Février 2015

sommaire

- 1. DEFINITIONS**
- 2. CONTEXTE**
- 3. PRINCIPE DU ROAMING**
- 4. SITUATION TARIFAIRE DU ROAMING EN CÔTE D'IVOIRE**
- 5. QUELQUES EXPERIENCES DE REGULATION DU ROAMING**
- 6. RISQUES POTENTIELS**
- 7. RECOMMANDATIONS.**

Quelques informations sur la Côte d'Ivoire

Chiffres clés

- **Superficie:** 322 462 Km²
- **Population (RGPH 2013):** 22,6 millions
- **PIB/hbts :** 1 521\$ (2013)
- **Nombre d'opérateurs du secteur:** 6
- **Croissance du secteur:** +4,5% (2013-2014)
- **Nombre d'abonnés:** 22,271 millions d'abonnés
- **Nombre de comptes mobile money:** 6,2 millions
- **Chiffre d'affaire du secteur:** 993 Mds XOF en 2014
- **Emplois direct :** plus de 3 300
- **Investissements :** 119,45 Mds XOF à fin 2014
- **Part du secteur dans le PIB :** plus de 7%
- **Tourisme :** Basilique notre Dame de la Paix, 3ème pont à Péage



Définition (Rappel)

Le **Roaming** signifie littéralement itinérance en français.

- Ce service permet à l'abonné de continuer à utiliser son téléphone mobile et son numéro de téléphone pour accéder aux services vocaux et aux SMS, lorsqu'il se déplace dans un autre pays, par l'intermédiaire du réseau de l'opérateur mobile du pays visité.

Le Roaming est donc une possibilité révolutionnaire qui étend la notion de mobilité au-delà des barrières technologiques et des frontières nationales.

Pour rappel, Il existe 2 types de Roaming:

- Roaming entrant ou *Inbound Roaming*, désigne l'itinérance de clients étrangers
- Roaming sortant ou *Outbound Roaming*, désigne l'itinérance depuis l'étranger.

Principe du Roaming (Rappel)

Tout abonné en Roaming accède aux services de son opérateur nominal en étant pris en charge par l'opérateur visité.

La réalisation du service Roaming passe par la mise en œuvre d'une structure qui doit permettre l'inter connectivité des réseaux partenaires et garantir une bonne qualité de service pour les roamers. Cette structure est la suivante :

- *Connectivité entre réseaux mobiles* : établissement des liens de signalisation (SS7, SIGTRAN ou MEDIATER) et d'interconnexion.
- *Accord (bilatéral ou unilatéral)*: Cet accord concerne essentiellement l'interconnexion des deux réseaux, la fixation des tarifs/prix, le format des données ainsi que le mécanisme qui régit l'échange de ces données.
- *Facturation*: Génération de tickets d'usage par le réseau visité et établissement de factures
- *Test*: Il s'agit de tests permettant la vérification de l'interfonctionnement et la qualité de service
- *Service de Roaming*: Les services proposés dépendent des capacités de la station mobile, La liste des services spécifiés dans l'accord, Le type de souscription

Contexte

- ❑ Rôle de plus en plus important des télécommunications dans la facilitation des échanges et dans l'intégration Africaine et Internationale.
- ❑ Cherté des communications en itinérance décriée par les populations Africaines
- ❑ Multiplicité de zones de tarifs Roaming préférentiels en Afrique (Orange, MTN, Etissalat...)
- ❑ Réglementation Européenne des tarifs d'itinérance sur le continent: Instauration de "l'Eurotarif" depuis 2007.
- ❑ Lignes directrices de l'UIT-T au travers de la D98:
 - obligation de transparence des opérateurs;
 - instauration de mesures de protection des consommateurs;
 - encouragement d'une concurrence sur le service ;
 - interventions réglementaires: plafonnement des factures et/ou tarifs, présélection...
- ❑ Conclusions de la CE-3 de l'UIT de mai 2014, notamment le développement d'un modèle de coûts du Roaming.

Situation tarifaire du Roaming en Côte d'Ivoire (1/3)

Tarifs moyens Roaming Sortant (en FCFA TTC)

	Emission d'appel			SMS/MMS	
	vers le Local Pays Visité	vers la Côte d'Ivoire	vers l'international (autres que la Côte d'Ivoire et le Local)	vers toutes destinations	GPRS (Kb)
Minimum	125	2 75	1 426	55	7
Maximum	1 363	1 363	2 450	250	9
Moyenne	601	991	1 864	201	8

Tarifs moyens Roaming entrant (en FCFA TTC)

	Réception d'appel		
	venant du Local Pays Visité	venant de la Côte d'Ivoire	venant de l'international (autres que la Côte d'Ivoire et le Local)
Minimum	117		
Maximum	410		
Moyenne	219		

Tarifs moyens des communications mobiles en Côte d'Ivoire (en FCFA TTC)

	National	Vers l'international
Minimum	60	68
Maximum	93	200
Moyenne	77,3	147

Situation tarifaire du Roaming en Côte d'Ivoire (2/3)

Tarifs préférentiels Roaming des opérateurs nationaux (tarifs intra-groupe en FCFA TTC)

	Emission d'appel			Réception d'appels	SMS
	Vers le Local Pays Visité	vers la Côte d'Ivoire	Vers l'international (autres que la CI et le Local)		
Orange Zone	177	2 50	354	76	250
Moov Pass	2 00	2 00	6 00	100	-
MTN Roam Like	125	275	-	-	55
Minimum	125	200	354	76	55
Maximum	200	275	600	100	250
Moyenne	151	275	354	88	152,5

Situation tarifaire du Roaming en Côte d'Ivoire (3/3)

Tarifs Moyens des communications Roaming en Côte d'Ivoire (FCFA TTC)

	Roaming Sortant	Roaming entrant	SMS Sortant	SMS Entrant
Moyenne Appel Sortant	1 152	219	201	gratuit

Ces tarifs appellent aux commentaires suivants:

- Les tarifs des appels sortants sont plus de **12 fois plus élevés** que la moyenne des tarifs des appels Nationaux mobiles (77,3FCFA/min) tandis que celles des appels entrants sont proches de certains tarifs locaux de détail;

Ces tarifs sont environ **5 fois plus chers** qu'une communication internationale mobile (environ 150F CFA TTC/minute).

- Les tarifs SMS sortants sont également élevés (rapport de 1 à 4) par rapport à la moyenne locale.

➔ Nous avons plusieurs expériences de régulation du Roaming sur le continent, sur lesquels nous devons capitaliser pour un Roaming abordable

Expérience dans le Roaming régional: cas de la SADC (Rappel)

Cas de la SADC

- Le flux importants des Touristes et des voyageurs d'affaires dans la SADC en 2009/10 (Plus de 16 millions) a constitué une source de motivation évidente pour les Opérateurs Mobiles pour établir des accords de Roaming entre eux d'une part, et pour les régulateurs de cette communauté d'encourager la mise en place d'un Roaming Sous-régional accessible financièrement à toutes les couches sociales d'autre part.

Cas du réseau "Kama Kawaida"

- Le réseau KAMA KAWAIDA est un exemple de réussite de l'intégration Sous-régionale dans la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Est. Il a été établi en plusieurs phases. A travers ce réseau, tous les Acteurs trouvent leur compte:

- * le Client: a accès à une tarification attrayante et abordable ;
- * l'Opérateur augmentation son trafic Roaming et donc son Chiffre d'Affaires.

Modèle économique "KAMA KAWAIDA": Tarifs moyens des communications Roaming

	Appel Sortant	Appel Entrant	SMS Entrant	SMS Sortant
Afrique de l'Est	164 XAF	125 XAF	48 XAF	46 XAF

Expérience dans le Roaming Régional: Exemple de l'UE (1/2)

Une initiative visant à limiter les tarifs de *Roaming* a été menée par l'Union Européenne.

- **Le 7 juin 2007** : instauration d'un règlement de la Commission européenne « N° EC 717/2007 », définissant l'«**eurotarif**» ; il concerne la fixation d'un prix maximum des appels internationaux de téléphonie mobile dans l'Union européenne lorsque l'abonné est en mode Roaming.
- Objectifs recherchés:
 - ✓ mettre fin à l'opacité des tarifs et aux ententes entre opérateurs pour maintenir des prix élevés au détriment du consommateur, et instituer un « Eurotarif ».
 - ✓ Fixer au niveau communautaire, des redevances maximales par minute (*pricecap*) pour le prix de détail comme pour le prix de gros
 - ✓ Refléter le plus fidèlement les coûts effectifs de fourniture du service,

Expérience dans le Roaming Régional: Exemple de l'UE (2/2)

- Le processus s'est poursuivi en 2013 et 2014.

	Voix sortante (XOF HT/mn)	Voix entrante (XOF HT/mn)	SMS (XOF HT/mn)	Données (XOF HT/mn)
1er Juillet 2010	256	98	72	-
1er Juillet 2011	230	72	72	-
1er Juillet 2012	190	52	59	459
1er Juillet 2013	157	46	52	295
1er Juillet 2014	125	33	39	131
1er Juillet 2015	125	33	39	131
1er Juillet 2016	125	33	39	131

- L'“Eurotarif”** a connu des baisses significatives depuis sa mise en œuvre en 2010 dans l'espace Européen comme le montre le tableau ci-dessus.
- En 2017, les tarifs ne devront plus évoluer.

→ L'Afrique, et l'espace UEMOA restent encore CHERS en Roaming, Il accuse un grand retard dans la mise en œuvre d'un modèle économique viable, pour l'ensemble des acteurs.

Quelques avancées notables en CI

- Le déficit de transparence tarifaire est en cours de résorption en Côte d'Ivoire: Les tarifs, la listes des partenaires Roaming des différents opérateurs sont consultables sur les sites des différents opérateurs Ivoiriens;
- des "PASS" d'accès et forfaits Roaming prépayés sont désormais disponibles chez la plupart des opérateurs;
- des messages relatives au Roaming sont désormais adressés aux utilisateurs Ivoiriens dès lors qu'il sont hors de leur pays.

L'un des principaux freins à la baisse des tarifs de Roaming, reste le coût élevé des IOT négociés par les opérateurs.

Risques potentiels

Si la cherté du Roaming persiste dans nos pays, cela pourrait entraîner :

- l'utilisation encore plus accrue et plus fréquente des SIM locales au détriment du Roaming, entraînant ainsi une perte de revenu non négligeable pour les opérateurs.
- Une utilisation plus accrue des services OTTs (Skype, Viber, Facebook...) en remplacement du Roaming, comme relevée lors des réunions du CE-3 de l'UIT-T et du groupe régional en 2014.

Le Roaming va aller à sa "propre mort" si rien n'est fait dans le sens de la baisse des prix pratiqués

Recommandations (1/2)

- ❑ Rec1: Pousser les états à une volonté politique de plafonnement des tarifs dans l'Espace UEMOA, à l'instar des initiatives de la SADC, de l'Afrique de l'Est afin de faciliter l'aboutissement à un modèle optimal pour l'AFRIQUE. (Voir propositions tarifaires);
- ❑ Rec2: Encourager et multiplier la mise en place de réseaux uniques et les étendre au réseaux de différents Groupes Télécoms;
- ❑ Rec3: Encourager les rapprochements entre opérateurs africains pour favoriser des tarifs préférentiels inter-opérateurs, intergroupes et inter régions;
- ❑ Rec4: Procéder (équipe projet) à la prise en compte des tarifs Roaming dans les modèles de coûts, a défaut de pouvoir développer un modèle spécifique à court terme;
- ❑ Rec5 : porter une attention particulière aux abonnés des zones frontalières, par la diffusion d'informations appropriés et donner de l'itinérance ou non.
- ❑ Rec6 : Encourager les opérateurs à faire plus d'efforts pour baisser les tarifs de gros (IOT) dont la valeur contribue pour près de deux tiers (2/3) au tarif final appliqué aux consommateurs;

Recommandations (2/2)

- **Rec7:** encourager les organisations régionales Africaines telle que la CEDEAO, SADC et UAT a se rapprocher de la commission Européenne pour faire bénéficier les opérateurs et les abonnés de la région de l'Euro tarifs.
- **Rec8:** Adopter une recommandation régionale relative à des tarifs indicatifs du Roaming et en faire au besoin un règlement communautaire et national;

ci-après les tarifs indicatifs proposés (*sur la base des moyennes de communications internationaux*)

	Juin 2015			Juin 2016
	<i>Hypothèses haute</i>	<i>Hypothèse moyenne</i>	<i>Hypothèse basse</i>	<i>Tarifs de l'opérateur hôte (30%)</i>
Appel émis (XOF/min)*	700	500	300	100
Appel reçu (XOF/min)*	0	0	0	0
SMS envoyé (XOF/SMS)*	175	120	100	33
au besoin moyenne, pour toute la Sous-région dans le cadre d'une réglementation communautaire et nationale	0	0	0	0
SMS reçu (XOF/SMS)*				

Il est temps d'agir de façon pratique et vigoureuse, afin d'améliorer les coûts des services télécoms, et plus particulièrement le Roaming dans nos pays

Je vous remercie pour votre aimable attention !

Thank you for your attention !

Obrigado pela vossa atenção !

Mme. ADOU Joséphine

Chef de département

**Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC
de Côte d'Ivoire**

Adou.josephine@artci.ci